

# Informations pratiques

## Coordonnées mairie

### Coordonnées :

Mairie  
Place Jean Costes  
12330 MOURET  
Tel : 05.65.69.82.86 - Fax : 05.65.69.96.55  
E.mail : mairiedemouret3@orange.fr  
Site : www.mouret-aveyron.fr

### Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi : 9 h à 12 h  
Mardi, jeudi : 13 h 30 à 17 h 30

### Permanences du maire :

Vendredi après-midi, samedi matin (sur rendez-vous).

## Résultat du recensement

De mi-janvier à mi-février, Anne Delienne et Louis Comboul ont effectué le recensement de la commune de Mouret.

Le nombre de logements enquêtés est de 345. La population municipale (nombre de bulletins individuels) est de 535 habitants.

Cependant pour 2015 le nombre de logements vacants n'est pas encore connu, ainsi que le nombre de personnes recensées comme étudiants, résidents en maisons de retraite, etc...

Pour rappel, en 2010, le nombre de logements étaient de 328. La population totale était de 509.

Une population en hausse !

## Location appartement

A compter de début septembre 2015, le logement de type F3, se situant au dessus de la mairie sera vacant. Renseignement au secrétariat de mairie.

## Corrections des jeux

Jeu n° 1 : 1 : La bouteille et les 3 "tassous" sur le rocher des 3 seigneurs ; 2 : Cascade de Polissal ; 3 : Fontaine du Grand Mas ; 4 : Croix de Montjoules ; 5 : Vitrail à l'église de Mousset ; 6 : Fenêtre à meneaux dans le village de Mouret.

Jeu n° 2 : 1 : Fourmis ; 2 : Meneaux ; 3 : Filature ; 4 : La Capelle ; 5 : Sectionnaux ; 6 : Parapente ; 7 : Cruou ; 8 : Sénéjac ;

Ancien nom du Grand Mas : Foissac.

## Etat civil 2014

### Naissances :

- RUL Justin, François, Henri, le 21 février
- GIMALAC Romane, Delphine, Pauline, le 1<sup>er</sup> mars
- BOULOC Tristan, le 29 avril
- SPRUNCK Wendy, Christine, Marie, le 22 mai
- DEBORD Marius, Martin, Georges, le 29 juin

### Mariages :

- CARLES Laurence et COMTE Sébastien, le 16 août
- BIGOT Aurore et FONTAINE Béranger, le 16 août

### Transcription de décès :

- AUSTRY Maurice, le 5 février

## Quelques dates à retenir

**Vendredi 3 et samedi 4 juillet** : Rallye moto du Dourdou

**Jedi 30 juillet** : Randonnée "Sur les traces des enfarinés". Départ 10 h salle des fêtes de Villecomtal.

**Dimanche 2 août** : Fête du Grand Mas : déjeuner aux pieds de veau ou tripoux, vide grenier toute la journée et souper-bal avec poule farcie.

**Jedi 6 août** : Randonnée "au Clair de Lune". Départ à 18 h 30 salle des fêtes du Grand Mas.

**Samedi 22 et dimanche 23 août** : Fête de Mouret : moules-frites le samedi soir animé par "La Carriole" et "Le groupe du coin". Dimanche : déjeuner aux tripoux, soupe au fromage ou escargots. Concours de pétanque et initiation aux arts du cirque l'après-midi ; souper-spectacle-bal en soirée.

**Du 2 au 13 Septembre** : Courant d'arts, festival en culottes Courtes au Grand Mas

**5, 12, 19, 26 juillet, 2, 4, 9, 13, 26 août, 6, 20, 27 septembre, 4 octobre** : divers concert en l'église de Mousset ou Saint Jean Le Froid.

**Vendredi 16 octobre** : Soirée "Merci" des 15 ans des cafés littéraires, musicaux et artistiques à 19 h à Mouret.

**Dimanche 8 novembre** : Fête de la Saint-Amans au Grand Mas : Déjeuner aux fritons chauds ou tripoux. Thé dansant à partir de 16 h.

**Décembre** : Père Noël au Grand Mas.

Vous trouverez plus d'informations sur notre site [www.mouret-aveyron.fr](http://www.mouret-aveyron.fr) dans la rubrique agenda.



Mairie de Mouret

### Sommaire

Le mot du maire, budget	2
Les travaux	3
Une page d'histoire	4
Les associations	5 à 6
Zoom sur un des producteurs	7
Connaissez-vous votre commune ?	8
La communauté de communes	9
Informations pratiques	10

# La vie communale

## Le mot du maire

Il y a un an et demi que la nouvelle équipe que j'ai l'honneur et le privilège de diriger, travaille sereinement. Sans crainte de la morosité, semée à tout vent par ceux qui n'ont, ni méthode, ni objectifs mobilisateurs à délivrer ; le conseil municipal privilégie l'action.

Fidèle à ses engagements, de nombreux projets se concrétisent en investissement conséquent, 200 000 € en 2014 et un montant équivalent en 2015. Ces travaux traduisent notre volonté d'améliorer notre cadre de vie et de faire progresser notre démographie.

L'augmentation du nombre d'habitants, déterminée officiellement par le recensement du début d'année et l'installation de plusieurs jeunes couples sur notre commune confortent nos choix.

Je suis persuadé que nous pouvons poursuivre en

ce sens, pourvu qu'à chaque instant, l'efficacité guide nos décisions tant en dépenses courantes qu'en investissements.

Cet exercice, rendu de plus en plus difficile, par un nouvel environnement institutionnel, nous conduit à la réflexion et à une veille attentive et permanente.

Il m'importe peu, du nombre, de la taille, des compétences, des futures structures institutionnelles de ce pays, que les élus administreront. Pour moi, l'essentiel de la réforme devrait consister à dimensionner des espaces, dotés d'une réelle autonomie, favorisant l'épanouissement de chacun de ses habitants.

Gabriel ISSALYS

## Le budget

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Postes budgétaires	MONTANT	Postes budgétaires	MONTANT
Administration générale	73 285,00	Recettes fiscales	101 784,00
Entretien voirie	52 500,00		
Entretien bâtiment	19 500,00	Dotations État	232 067,00
Transport scolaire	13 000,00		
Frais de personnel	70 815,00	Revenu des immeubles	40 600,00
Indemnités élus	16 500,00		
Transfert organismes extérieurs *	14 686,00	Divers produits	22 134,00
Subventions associations	8 166,00		
Fonctionnement écoles	22 075,00		
Intérêts emprunts	10 205,00		
Excédent de fonctionnement	95 853,00		
<b>TOTAL</b>	<b>396 585,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>396 585,00</b>
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Postes budgétaires	MONTANT	Postes budgétaires	MONTANT
Solde investissement reporté	13 631,00	Excédent fonctionnement 2015	95 853,00
Remboursement des emprunts	62 300,00	Report solde fonctionnement 2014	112 758,00
Opérations d'investissements **	203 540,00	Remboursement TVA	19 000,00
		Subventions	17 702,00
		Produits de cession	6 500,00
		Divers produits	27 658,00
<b>TOTAL</b>	<b>279 471,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>279 471,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>676 056,00</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>676 056,00</b>

\* **Détails transfert organismes extérieurs** : Contribution Communauté de Communes Conques-Marcillac : 6 851 € ; Syndicat Vallée Dourdou : 820 € ; Service incendie départemental : 7 015 €.

\*\* **Détails opérations d'investissement** : dont reste à réaliser : 47 500 € ; dont investissement 2015 : 156 040 € (qui se décomposent comme suit : Bâtiments publics : 22 768 € ; Eclairage public : 4 000 € ; Enfouissement réseau Gipoulou : 53 772 € ; Aménagement entrée Est du Grand Mas : 15 500 € ; Voirie/Terrassement, murs : 27 000 € ; Voirie/goudron : 33 000 €.

# La communauté des communes

## Les déchets

Depuis quelques mois, malgré l'application et le sérieux de beaucoup de nos concitoyens, le personnel qui s'occupe de l'enlèvement des déchets mis dans les conteneurs jaunes, constate une augmentation des « erreurs » de tri. Si certaines peuvent se comprendre et sont faites inconsciemment, sans le faire exprès, d'autres sont la preuve d'actes d'incivilités (cadavres d'animaux, matelas, etc.).

**Les conteneurs jaunes** ne doivent recevoir que des sacs jaunes (distribués en mairie), renfermant les déchets

Bouteilles et flacons,  
Suremballages carton  
ou plastique,  
Boîtes de conserve,  
Aérosols et canettes,  
Bidons,  
Papiers et journaux  
Briques alimentaires,



ménagers recyclables ; Pas de vrac à l'intérieur des conteneurs.

**Les conteneurs noirs**, quant à eux, reçoivent les ordures ménagères résiduelles mises dans des sacs noirs.

Les dépôts d'encombrants, bois, etc. sont interdits près des containers et doivent être déposés en déchetterie. Déchetterie à Marcillac - Route de Malviès - Tél : 05 65 71 72 01 – Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.



## Le transport à la demande

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, le transport à la demande a évolué sur le territoire de la Communauté de Communes Conques-Marcillac. Pour les habitants de notre commune, grâce au transport à la demande, vous pouvez vous rendre à Marcillac (le mercredi matin, le jeudi après-midi et le samedi matin) ou à Rodez (le mardi après-midi).

*Comment doit-on procéder pour aller à Rodez par exemple ?*

**La réservation** : Pour se rendre à Rodez, contacter M. Alric (06 07 19 32 98) au plus tard la veille. En fonction du nombre de personnes qui souhaitent se rendre à Rodez à la même heure, M. Alric fixera

l'heure de départ.

**Le départ** : M. Alric vient chercher le demandeur à domicile, de manière à être à 14 h à Rodez

**L'arrivée** : Les personnes sont déposées au centre-ville de Rodez

**Le retour** : L'heure de retour et le lieu de rendez-vous est fixé mutuellement afin d'être à Mouret à 17 h. Il est possible d'utiliser le transport à la demande seulement pour l'aller.

**Le paiement** : Il peut se faire en espèces ou en chèque, à bord du véhicule.

**Pour tout renseignement et réserver votre trajet, contactez Ara Taxis au 06 07 19 32 98**

Vous habitez à	Vous souhaitez vous rendre à	Quels jours ?	A quelle heure ?		Combien ça coûte ?		Qui contacter ? (Réservation la veille de votre trajet)
			Arrivée à destination	Horaire de retour	Aller simple	Aller retour	
Mouret, Grand Mas	Marcillac	Mercredi	9h30	11 h 15	4,50 €	7,00 €	SARL ARA Taxis 06 07 19 32 98
		Jeudi	16h00	19 h 00			
		Samedi	9h30	11 h 15			
	Rodez	Mardi	14h00	17 h 00	7,00 €	10,00 €	
	Gare S <sup>t</sup> Christophe		En étude				

# Une page d'Histoire

## La Capelle-Mouret : retour à l'école !

Sur la commune de Mouret, il y avait 5 écoles : deux écoles au Grand Mas (une privée et une publique), une à Sénéjac, une à Servayrès (secteur de Mousset) et une à La Capelle (dernière en activité), dont on va parler...

Dans les années 1930, l'école se situait au dessus de l'ancienne Mairie dans le bourg de Mouret. Le maire de l'époque a décidé de transférer l'école à La Capelle, dans la bâtisse où résidaient des religieuses.

Madame Combettes, première institutrice, habitait au dessus de l'école, au premier étage. Elle y a exercé jusqu'en juin 1961.



1957. Avec Mme Combettes : R Bruel, F Costes, A Bruel, P Joulia, P Perrié, J Fallières, L Joulia, Y Bounhoure, B Bastide, R Costes, J-F Costes, J Campergue, E Joulia, R Lestrade, P Bruel, A Raynal, E Costes

Cette école n'avait pas de cantine, juste une simple salle, où les élèves amenaient au quotidien, leur "marmite", ce qui engendrait d'éventuels échanges ou jalousies... Les toilettes n'existaient pas, il y avait juste une cabane au fond de la cour. Il n'y avait pas non plus d'eau potable. En cas de manque d'eau pour boire, ils allaient la chercher à la source du village, qui se trouvait à 300 mètres.

Les enfants venaient des villages et lieux dits alentours : Montloubert, Fréjalie, Lax, la Forcimanie, la Singlerie, Ladeyrolles, Vieille Vigne, la Raynaldie, les Baronies, Burg, le Pradal, le bourg de Mouret et la Roque. Ils se rendaient à l'école à pied par des sentiers pédestres entretenus grâce aux passages fréquents, avec leur sac pour le goûter, les affaires scolaires, leurs marmites pour le repas de midi et un manteau quand il faisait froid. Le ramassage scolaire n'a été mis en place que dans les années 1965.

1962. Avec Mme Matelot : J Campergue, Y Bonhoure, L Joulia, A Raynal, M Costes, Y Pasquies, R Costes, E Joulia, R Lestrade, R Bruel, B Bonhoure, G Lestrade, J Régis-Clot, C Costes, L Campergue, H Pasquies (6 nouvelles entrées)



Suite au départ de Mme Combettes, plusieurs institutrices se sont succédées. Il y a eu Mme Matelot pour l'année scolaire 1961-1962, Mme Gaz en 1962-1963, suivie de Mme Sichi (plusieurs années), Mme Lorte, Mme Sournac, Mme Gabin,

Mme Panissié, Mme Burguière (dont les élèves ont été invités à son mariage), Mme Pleinecassagnes et enfin jusqu'aux années 1990 Mme Moulières.

Après la fermeture des écoles de Mousset et du Grand Mas, certaines familles ont choisi l'école de La Capelle.



1976. Avec Mme Panissié : L Pradels, C Costes, P Albespy, I Costes, D Costes, L Lestrade, P Bruel, Y Servières, B Costes, P Bras, E Régis-Clot, F Costes, Ph Costes, F Panissié, T Costes, F Costes, T Bruel.

Depuis, grâce à l'attachement de la famille Combettes pour La Capelle, sa fille Mme Lacombe a acheté en 1987 avec son mari la maison Muratet pour avoir un pied à terre dans le village de son enfance.

Hélas, notre petite école a fermée vers 1992 mais cette dernière est devenue une maison locative de la Mairie.

### Quelques anecdotes d'anciens élèves

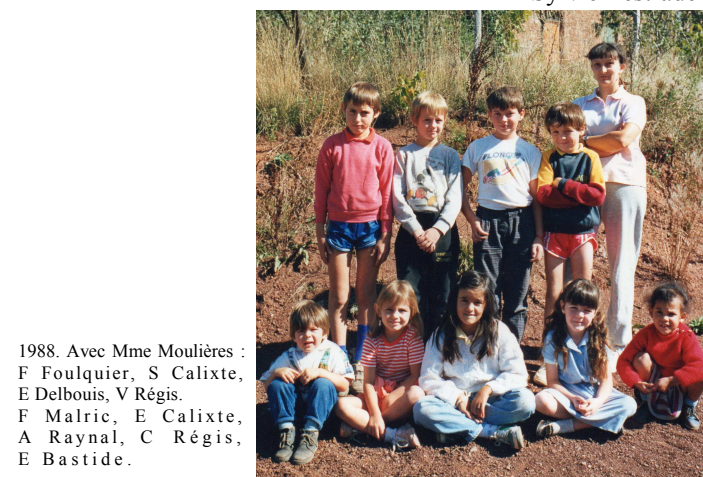
Jusqu'en 1966, il y avait tous les jours, le Catéchisme. Le curé Barnabé (prêtre de l'Eglise de La Capelle) attendait les élèves, qui n'avaient qu'une centaine de mètres à monter pour rejoindre le presbytère. Certains arrivaient à se tromper "volontairement" de chemin pour s'évader un peu, à la grande stupéfaction d'un habitant du village qui guettait...

D'autres également, le matin, choisissaient de faire "l'école buissonnière". Les retours, parfois très animés, pouvaient générer des querelles. Certains parents ne manquaient pas de venir régler "les comptes" dès le lendemain...

De temps en temps, les institutrices étaient conviées à manger dans les familles. Du coup, elles étaient la semaine avant, plus indulgentes avec ces enfants-là...

Un grand Merci à Jacqueline Lacombe, Huguette Bruel, Claudine Régis et Gérard Lestrade pour l'aide à l'élaboration de cette page de souvenirs.

Sylvie Lestrade



1988. Avec Mme Moulières : F Foulquier, S Calixte, E Delbouis, V Régis, F Malric, E Calixte, A Raynal, C Régis, E Bastide.

# Zoom sur un des producteurs

## Matthieu Clot, le chocolatier de Mouret



C'est dans le hameau du Loyre sur la commune de Mouret que depuis six ans s'est niché la chocolaterie de Matthieu Clot.

En franchissant la porte, une odeur suave emplit les narines. Les yeux découvrent de petites merveilles, délicatement disposées sur les grilles. Une envie irrésistible de tout goûter se fait sentir. Mais dans ce temple du chocolat lequel choisir ? Entre un premier une ganache au vin de Marcillac et un autre un praliné amandes noisettes, le cœur balance. Originalité ou valeur sûre ? Une dualité à l'image du maître des lieux.

Depuis deux ans, Matthieu Clot alimente la gourmandise des ruthénois, avec l'ouverture d'un magasin au 3 rue Penavayre (entre la poste et la cathédrale), et la sienne, "il m'arrive de manger une douzaine de chocolats, histoire de les goûter", confie-t-il. On en viendrait presque à le jalouser, lui qui, en plus, reçoit des sourires et des remerciements de ses clients : "c'est vrai que notre métier est de faire plaisir aux gens".

### Respecter le produit.

Une vocation qui l'a gagné dès son plus jeune âge, avec une grand-mère gâteau et un oncle boulanger, Matthieu a vite décidé de son avenir professionnel. On l'imagine alors en train de lécher une spatule pleine de chocolat, découvrant toute la magie de cette noble matière. Afin de prendre l'étendue de tout ce qu'il était possible de faire avec, il passa son CAP de pâtissier, boulanger, chocolatier, BTM pâtissier et pour finir par le brevet de maîtrise. "C'est un produit qu'il faut respecter, il faut du temps pour bien apprendre".

Son maître mot est invariable : "la qualité", mais il adapte ses idées créatrices à l'évolution des goûts,

des demandes et de ses envies que ce soit à travers une ganache au thé d'Aubrac, ou en lui apportant une touche épicée. Car dans le monde de rigueur et de précision où il évolue, Matthieu Clot s'autorise presque toutes les fantaisies ; "le chocolat c'est très minutieux, encore plus que la pâtisserie. Mais j'aime oser trouver quelque chose de surprenant".

Bien sûr, il propose des ganaches classiques demandées continuellement par les clients, comme les pralinés. Mais il a développé une large gamme de spécialités et tablettes pour la distribution de différents points de vente comme : Les halles de l'Aveyron, l'aire de l'A75 à Séverac, l'épicerie du trou à Bozouls... J'ai une clientèle en attente de ces nouveautés, et de toute façon il faut toujours se renouveler.

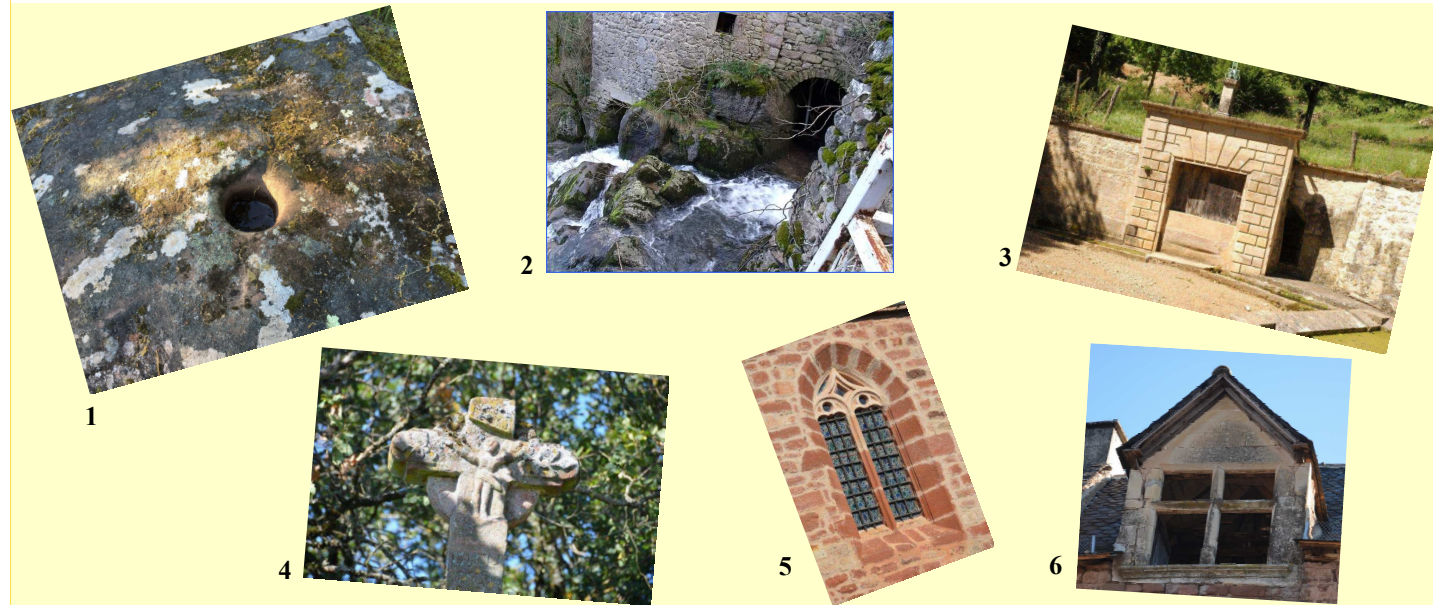
La prochaine idée de Matthieu, c'est d'ouvrir au public la production durant l'été. Cela se fera tous les jeudis de 14 h à 20 h. "Je ne veux pas m'arrêter là, j'ai envie de partager ma passion avec les gens, car l'histoire a commencé ici".

Matthieu Clot

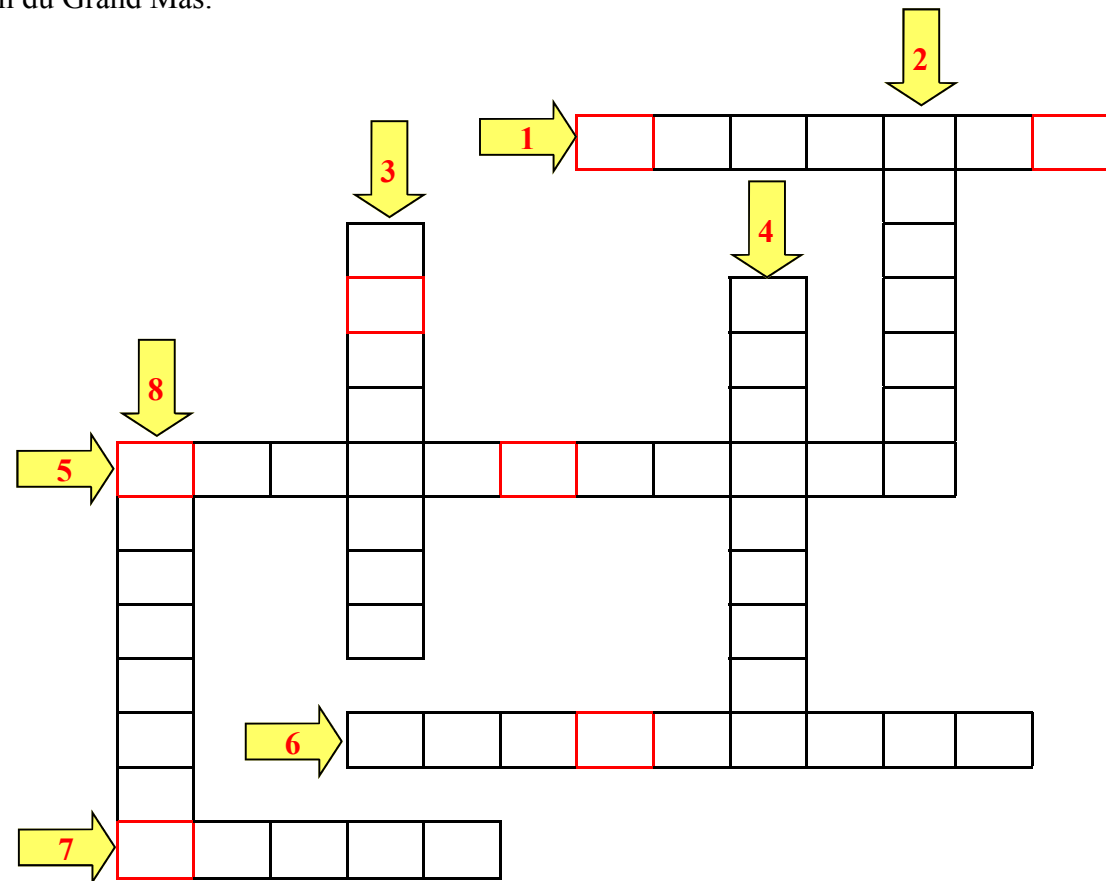


# Connaissez-vous votre commune ?

Devinez où se trouvent ces photos de lieux insolites de notre commune.



Retrouvez les définitions puis mettez dans l'ordre les lettres des cases rouges et vous retrouverez l'ancien nom du Grand Mas.



1 : Le dernier dimanche d'août, elles viennent s'abattre sur l'autel, durant la messe à Saint-Jean-Le-Froid ; 2 : Certaines fenêtres de Mouret en possèdent ; 3 : Depuis 1928, la laine est sa matière première aux Landes ; 4 : Le dernier hameau de la commune où les cris d'enfants ont raisonné dans une cour d'école ; 5 : Au Grand Mas, ces petites parcelles délimitées par des murets en pierre font partie du patrimoine local ; 6 : Sport aérien pour lesquels les amateurs s'élancent à partir de la table d'orientation ; 7 : Pittoresque vallée où la route serpente au pied de ce qui fut jadis un vignoble prospère ; 8 : Apôtre des enfarinés, l'Abbé Delhon fut son ancien vicaire.

# Les travaux

## Les travaux réalisés

L'année 2014-2015 a été riche en réalisations de toutes sortes et sur plus ou moins tout le territoire de la commune.

Tout d'abord, la mise en valeur du monument aux morts à La Garibal. La démolition et la reconstruction du mur surplombant le monument était le but premier des travaux réalisés. L'accent a été mis sur l'amélioration du chemin piétonnier d'accès au lotissement, avec la construction d'un escalier en traverses de bois et pierres rouges locales.



Le Pont de la Loubatière a retrouvé une nouvelle jeunesse. Ses accès de part et d'autre ont été renforcés. Les entrées ont été rallongées et les parapets déposés et reposés à l'identique. Le sablage de l'ouvrage lui redonne un aspect quasiment à neuf. Le syndicat d'aménagement de la Vallée du Lot et du Dourdou a de plus abattu ou élagué les arbres avoisinants. Ce chantier a été cofinancé par la Commune de Mouret et de Pruines, propriétaires pour moitié chacun du pont. Les travaux de ces deux chantiers ont été réalisés par les entreprises locales, à savoir SARL TPA Costes et l'entreprise de maçonnerie Lacombe.



Au Grand Mas, les murs côté Ouest, le long de la zone constructible, et côté Est sont maintenant terminés. Ces murs d'aspect pierre sèche de pays ont été superbement réalisés par les entreprises G. Debord du Grand Mas, Costes d'Espeyrac et Galières de Pont les Bains.



Toujours au Grand Mas non loin de l'église (face au presbytère) a eu lieu la repose de la croix magnifiquement restaurée par Y. Saget. Ce projet longtemps attendu a été cofinancé par la mairie et l'association de Sauvegarde du Patrimoine de la Commune de Mouret.

Et pour finir, le chantier le plus important réalisé au Grand Mas est la réfection quasi-totale de la toiture de l'église, par l'entreprise Damien Lafarge de Marcillac. Pour ces travaux des aides substantielles ont été obtenues de la part du Conseil Général de l'Aveyron et de l'Etat, à hauteur de 6 612 € chacun.

## Travaux sur voirie

Les intempéries de l'automne ont mené la vie dure à notre voirie. Plusieurs éboulements se sont produits, heureusement de faible ampleur. L'un à Gipoulou qui a nécessité la création d'un enrochement (réalisé début mai) ; l'autre à proximité du pont de la Bessière sur la route communale reliant le Dourdou au village (non réalisé).

## Travaux à réaliser

En début d'été 2015, nous procéderons à la réfection du goudron de plusieurs routes de la commune : route de Fontbousquet (travaux d'élargissement de la chaussée suite à un glissement de terrain) ; lotissement des Vignasses à Mouret (suite aux travaux de mise aux normes des égouts en 2012) ; route de Servayrès (le bas) ; Le Grand Mas, les entrées Ouest et Est.

A Gipoulou, en fin d'année commenceront les travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, éclairage public). Ce chantier sera étalé sur six mois et permettra de dissimuler et de fiabiliser la plupart des réseaux électriques du village.

Une étude est en cours pour améliorer la sécurité et limiter la vitesse dans le secteur des Landes et La Garibal.

Une autre étude en cours est initiée par la Communauté des Communes Conques-Marcillac et la mairie, pour permettre de sécuriser les trois carrefours sur la route communautaire des "Abros" (carrefours au bout de Vareilles et vers les Boutets).

## L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires



Dès la rentrée scolaire 2014-2015, les mairies de Mouret et de Pruines ont décidé l'organisation d'activités périscolaires prévues dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Ainsi les enfants de l'école de Pruines (regroupement pédagogique intercommunal Pruines-Mouret) participent à différentes animations éducatives proposées par deux intervenants. Je tiens à les remercier particulièrement pour leur travail de qualité, très apprécié des enfants. Ces activités seront reconduites pour l'année scolaire 2015-2016.

### Les pratiques artistiques

L'association Capucine siégeant au Grand Mas, est dédiée à la médiation culturelle et artistique auprès des jeunes publics et de leurs familles. Dans le cadre des T.A.P., elle propose le mardi et le jeudi de 15 h 30 à 16 h 30 aux enfants âgés de 6 à 11 ans des activités créatives s'inspirant de pratiques artistiques variées. Sur l'année scolaire 2014-2015, les enfants ont pu notamment découvrir et réaliser du *mapping* (animations visuelles projetées sur une structure en relief); des *kamishibai* (histoires théâtralisées présentées au sein d'un petit théâtre); de la *sculpture en fil de fer*; les étapes de création d'un court-métrage d'animation ou encore *l'art postal* et sa multitude de possibilités! L'objectif de toutes ces activités est également de susciter l'envie de créer et de communiquer aux enfants au-delà du temps accordé aux T.A.P.

Pauline Hayma

### Les vendredis sportifs

Dans le cadre des activités sportives du temps périscolaire, nous aurons pour cette saison, réalisé 26 séances. Il s'agissait d'organiser une activité qui n'était ni de l'Education physique, ni de la garderie... mais au contraire une initiation sportive.

La salle communale de Pruines était mise à notre disposition par la mairie. Le but était de faire acquérir aux enfants des "savoir faire" qu'ils n'auraient pas connu sans cette intervention.

Pour ce faire, une organisation du travail par cycles avait été proposée au conseil d'école, à savoir : un cycle sports collectifs (Handball/Hockey), un cycle d'opposition (lutte, sumo, judo), un cycle de raquettes (tennis, badminton) et un « mini » cycle de découverte corporelle (prise de pouls...).

L'intervenant de Mouret était assisté de Brigitte du personnel de la mairie de Pruines.

La participation des enfants n'était pas obligatoire mais l'école avait décidé, avec l'APE que les parents auraient à signer un engagement écrit de participation chaque trimestre. De fait, les enfants étaient, pour la plupart, présents à chaque séance.

Découvrir, de façon ludique, une pratique sportive : très vite, il s'est avéré qu'il était plus important de privilégier les comportements sociaux plutôt que les acquis techniques.

Toujours en pratiquant l'activité nous avons introduit petit à petit quelques "savoir-faire" techniques des activités. Mais nous avons insisté sur les comportements : jouer collectivement, respecter l'arbitre, respecter les règles, ne pas discuter, admettre que le succès est secondaire (dur !).

Les choses n'ont pas toujours été faciles. Il nous a parfois fallu hausser un peu le ton ! Mais le vendredi en fin d'après-midi et après une semaine de classe, on a de la tension nerveuse à évacuer... Il était important d'être deux ; au regard de l'effectif d'une part et en raison de l'obligation de faire des groupes. La différence de morphologie est trop importante entre deux enfants de six et onze ans.

C'est sur une note positive que nous terminerons cette belle saison sportive. Les rencontres de hockey ne ressemblent plus à des champs de bataille et, chez les "grands" les matchs de handball ressemblent à s'y méprendre à de "vrais" matchs de handball.

Alain Druart



## Les associations

### Sauvegarde Patrimoine Mouret : 15 ans de cafés littéraires, musicaux et artistiques



Le 7 avril à La Doline de Sébazac, de très nombreux spectateurs sont venus assister au dernier Café littéraire, musical et artistique. Il avait pour thème, "Rive gauche - Saint Germain des Près" et, comme pour tous les Cafés... du printemps, des élèves du lycée de La Roque sont montés sur scène sous la houlette de Chrystel Desquines leur professeure de français.

Avant la première soirée du 20 février 2001 au Grand Mas sur le thème "Carmen", deux rencontres avaient été organisées par Roger Fabry, alors président de l'Association, l'un à propos des Abbés de Conques originaires de Mouret, l'autre sur les Enfarinés.

Ont suivi 28 soirées poétiques et musicales avec soit des thèmes pour support soit consacrées à des chanteurs. Parmi les thèmes "Voix de Femmes, Voix de Résistances, Le Paris des Poètes, Picorer des instants de Bonheur, Liberté, L'Espagne, etc." Parmi les chanteurs : Georges Brassens, Renaud, Claude Nougaro, Jean Ferrat, Anne Sylvestre, Jacques Brel, etc.

A chaque fois, des chanteurs, musiciens, lecteurs, conteurs amateurs, première montée sur scène pour la majorité, ont décliné le thème avec talent, simplicité et désir de partage. Il leur était demandé de faire cadeau au public de quelque chose qu'ils aimaient (chanson, poème, etc.)

Ces soirées ont toujours été très chaleureusement accueillies par les municipalités qui ont mis gracieusement les salles à disposition, Mouret, Le Grand Mas, Muret le Château, Pruines, Villecomtal, Marcillac et La Doline de Sébazac, Madame le Maire nous disant la première soirée : "La Doline est à vous quand vous le souhaitez".

Ces Cafés... n'étaient sans doute pas la perle rare et des critiques justifiées ont pu être exprimées, mais ils ont permis à quelques 250 personnes adultes

(sans compter ni les élèves de La Roque, ni les membres de chorales, ni les danseurs et musiciens du groupe Lituanien) de partager ce qui leur tenait à cœur et à de très nombreux spectateurs de retrouver leurs auteurs et chanteurs préférés rarement diffusés. Un petit regret, autant de nombreux spectateurs venaient souvent d'assez loin, Espalion, Grand Vabre, Decazeville, Rodez, etc., autant ceux venus du secteur de Mouret-Villecomtal, furent relativement peu nombreux, mis à part un petit groupe de réels fidèles.

Cette aventure a pu se vivre parce qu'elle s'est appuyée, avec le soutien de Vallon de Cultures, sur une équipe soudée et fiable, André, Christian, Eliane, Michel, Michèle, Sylvie qui, avec l'aide ponctuelle d'amis, ont assuré la logistique, Thierry auteur de diaporama riches de poésie et d'ingéniosité, Bernard qui, au milieu de multiples sollicitations, a assumé toutes les complexes techniques de sonorisation. Je n'avais plus qu'à assumer l'élaboration du programme et sa mise en œuvre.

Nombreux sont ceux qui regrettent la fin de cette histoire, de cette aventure. La Commission Musique de Vallon de Cultures se penche sur la possibilité d'organiser une animation différente, mais qui permettra l'expression et l'écoute d'un répertoire musical riche.

Le 16 octobre à partir de 19 heures, tout le monde, spectateurs, chanteurs, lecteurs, conteurs, musiciens, organisateurs, autrement dit tous ceux qui le souhaiteront, se retrouveront salle des fêtes de Mouret pour une soirée "merci" au cours de laquelle chansons, poèmes, musiques seront le symbole de remerciements réciproques. C'est grâce à tous que les Cafés... ont pu avoir lieu et recueillir le succès qu'ils ont eu.

Jean-Marie Catusse et ses complices

